

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET TAXES ASSIMILÉES

NE DOIT JAMAIS ÊTRE DÉPOSÉE SANS CA3

PÉRIODE DE DÉCLARATION

Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période

Jours et heures de réception

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée
au plus tard le

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

Téléphone :

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, **rectifiez-les en rouge**.

Recette	Numéro de dossier	Clé	Période	CDI	Insp.	Régime

ATTENTION ! Vos déclarations de TVA et cette annexe doivent désormais obligatoirement être souscrites en euros
(Cf. toutefois la notice page 2 en ce qui concerne certaines mesures particulières)

A	RETENUE DE TVA SUR DROITS D'AUTEUR ET TVA DUE À UN TAUX PARTICULIER	RÉGIME DU RÉEL OU DU RSI - MINI RÉEL	
		BASE HORS TAXE	TAXE DUE
35	<ul style="list-style-type: none"> Retenue de TVA sur droits d'auteur <p>OPÉRATIONS IMPOSABLES en France continentale à un taux particulier de :</p>	0990	
36	<ul style="list-style-type: none"> Taux 2,10 % 	1010	
37	<ul style="list-style-type: none"> Anciens taux 	1020	
38	<ul style="list-style-type: none"> <p>OPÉRATIONS IMPOSABLES en Corse à un taux particulier de :</p>		
39	<ul style="list-style-type: none"> Taux 0,90 % 	1040	
40	<ul style="list-style-type: none"> Taux 2,10 % 	1050	
41	<ul style="list-style-type: none"> Taux 8 % 	1080	
42	<ul style="list-style-type: none"> Taux 13 % 	1090	
43	<ul style="list-style-type: none"> Anciens taux <p>OPÉRATIONS IMPOSABLES dans les DOM à un taux particulier de :</p>	1100	
44	<ul style="list-style-type: none"> Taux 1,05 % 	1110	
45	<ul style="list-style-type: none"> Taux 1,75 % 	1120	
46	<ul style="list-style-type: none"> Anciens taux 	1030	
TOTAL DES LIGNES 35 À 46 (à reporter ligne 14 de la CA3)			

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

B DÉCOMPTÉ DES TAXES ASSIMILÉES				
Nature des taxes 1				Net à payer 2
47	●	Taxe sur certaines dépenses de publicité (CGI, art. 302 bis MA)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4213
48	●	Taxe sur les retransmissions sportives (CGI, art. 302 bis ZE)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4215
49	●	Taxe sur les achats de viande (CGI, art. 302 bis ZD)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4210
50	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
51	●	Redevance sur ouvrages de librairie édités (CGI, art. 1609 undecies et suiv.)	Report de l'impôt décompté cadre C →	3510
52	●	Redevance sur l'emploi de la reprographie (CGI, art. 1609 undecies et suiv.)	Report de l'impôt décompté cadre C →	3520
53	●	Taxe sur les huiles alimentaires BAPSA (CGI, art. 1609 vicies) [ne concerne pas les DOM]	Report de l'impôt décompté cadre C →	3240
54	●	Taxe due sur les tabacs fabriqués BAPSA (CGI, art. 1609 unvicies) [ne concerne pas les DOM]	Report de l'impôt décompté cadre C →	3260
55	●	Taxe due par les concessionnaires d'autoroutes (CGI, art. 302 bis ZB) [ne concerne pas les DOM]	Report de l'impôt décompté cadre C →	4207
56	●	Taxe due par les titulaires d'ouvrages hydroélectriques (CGI, art. 302 bis ZA)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4208
57	●	Taxe parafiscale forfaitaire au profit de l'ANDA (CGI, ann. II, art. 363 DA)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4209
58	●	Taxe sur les produits de l'horticulture florale, ornementale et des pépinières ANDA (CGI, ann. II, art. 363 DB)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4211
59	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
60	●	Taxe sur les services de télévision (CGI, art. 302 bis KB et KC)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4212
61	●	Taxe sur la publicité radiodiffusée et télévisée au profit du FSER (CGI, ann. II, art. 365)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4200
62	●	Taxe sur la publicité télévisée (CGI, art. 302 bis KA)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4201
63	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
64	●	Taxe sur les actes des huissiers de justice (CGI, art. 302 bis Y)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4206
65	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
66	●	Taxe sur les embarquements ou débarquements de passagers en Corse (CGI, art. 1599 vicies)	Report de l'impôt décompté cadre C →	4204
67	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
68	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
69	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
70	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
71	●	Report de l'impôt décompté cadre C →	
TOTAL DES LIGNES 47 à 71 (à reporter ligne 29 de la CA3)				
C				